



PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE D'ENGIE

LAUREAT DU GRAND PRIX DE L'INDICE FAS-IAS®

Groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, ENGIE compte 96.000 collaborateurs à travers le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 93,9 milliards d'euros en 2022. Engagé chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement, ENGIE vise à atteindre le Net Zéro Carbone pour lui et ses clients d'ici 2045.

L'actionnariat salarié représente aujourd'hui 3,5% du capital d'ENGIE. Il permet d'associer les salariés au projet de l'entreprise et partager la valeur qu'ils contribuent à créer. C'est aussi le moyen de les associer à la gouvernance d'ENGIE. A ce jour, un représentant des salariés actionnaires siège au Conseil d'Administration. Désormais, le plan d'actionnariat mondial, appelé Link, aura lieu tous les deux ans, traduction de l'engagement et de l'importance donnée par la Direction du Groupe à l'actionnariat salarié.

La dernière édition de Link en 2022 a été un succès avec près de 26.000 salariés souscripteurs dans 21 pays. Au total, c'est près d'un salarié sur trois dans le monde et 43 % des collaborateurs en France qui ont souscrit à l'opération.

ENGIE a mis en place un large éventail de mesures incitatives afin de faire de ses opérations d'actionnariat salarié un succès. Le Groupe a notamment proposé une formule Classique, comprenant une décote de 20 % et un abondement, et une formule Multiple, offrant la garantie du capital et d'un rendement minimum. Le plan 2024, actuellement en préparation, proposera pour la première fois d'investir via l'intéressement ou la participation pour les salariés français. Enfin, ENGIE veille à adapter à l'international les produits d'actionnariat salarié initialement profilés pour le cadre légal et fiscal français afin de garantir l'égalité de traitement de tous les salariés.

Pour le Groupe ENGIE, l'actionnariat salarié n'est pas seulement une pratique mais un engagement fort pour placer ses salariés au cœur de son projet d'entreprise.